



Requalification de poste étrange !

Par **manon24**, le **19/09/2015** à **10:34**

Bonjour,

Je travaille dans une Chambre de Métiers et je suis assistante d'une direction depuis 2 ans.

Je viens d'être convoqué par mon DG qui me donne 15 points de qualification supplémentaire (environ 40€ net par mois). Dans la conversation, il m'a glissé que mon poste avait été à l'origine mal "nommé" puisque le niveau dans lequel je me situe actuellement (et qui ne va pas bouger même avec les points supplémentaires) est celui des chargés de mission et non des assistantes. Il m'a donc dit qu'il allait juste rectifier cette erreur de nom !

J'ai eu l'impression qu'il a essayé de m'endormir avec ce "petit" geste d'augmentation pour me faire passer l'évolution de poste (+ de tâches) sans que je dise quoi que se soit !

Je trouve en effet cela très étrange car comment le nom de mon poste peut-il changer sans mon accord ?

Et sans modification de ma fiche de poste puisque je passe d'assistante à chargé de mission (sans doute un poste cadre) ?

Je précise que mon salaire est de 1500 € net alors que les chargés de mission de mon établissement sont en moyenne à 2500€ net.

Merci de me dire ce que vous en pensez.

Par **moisse**, le **19/09/2015** à **11:20**

Bonjour,

J'en pense qu'il faut regarder de plus près votre convention.

Et ne pas penser a priori que les dénominations sont gravées dans le marbre et que votre employeur a forcément besoin de votre accord pour modifier soit le poste soit l'intitulé.

En outre, si je comprends bien votre exposé, vous pouvez espérer un jour ou l'autre pratiquement doubler votre salaire en passant d'assistante à chargée de mission.